



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## Agroscope

---

### Passeport phytosanitaire

La Suisse et l'UE reconnaissent mutuellement le passeport phytosanitaire. Sont concernés les plants de pommes de terre, les arbres fruitiers, la vigne, les petits fruits et les plantes herbacées (p.ex. plantons de légumes, de plantes ornementales et médicinales). Pour ces dernières, de même que pour les petits fruits (*Fragaria* et *Rubus*), le passeport n'est toutefois requis que pour les matériels végétaux destinés à la plantation par des professionnels de la production végétale (la filière des plantes prêtes pour la vente à des utilisateurs finals non professionnels n'est pas concernée). En ce qui concerne les semences, à l'exception de celles d'*Allium* sp. (ail, oignon, échalote, poireau et ciboulette), elles ne sont pas soumises au passeport et peuvent par conséquent être échangées librement avec les pays de l'UE. D'une manière générale le passeport phytosanitaire n'est pas requis pour les échanges avec des destinataires privés. L'UE interdit l'exportation depuis la Suisse de plantes de *Citrus*, tandis que des exigences particulières s'appliquent à l'exportation de fruits de *Citrus* et autres agrumes, de plantes de palmiers ainsi que de semences de riz. Pour les échanges entre scientifiques ainsi que les envois destinés à des laboratoires diagnostiques de matériels végétaux susceptibles d'être contaminés par des organismes de quarantaine (ou dont la contamination est notoire), l'UE exige une lettre d'autorisation d'importation, rédigée par le service phytosanitaire du pays destinataire.

Si un commerce régulier de matériel de multiplication susmentionné est prévu, le passeport est la solution adéquate. Cela implique un enregistrement auprès de l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture) et en principe un contrôle annuel des parcelles/serres concernées par un organisme agréé (Concerplant ou Vitiplant).

### Zones protégées

Dans quelques régions de l'UE et de la Suisse, des organismes de quarantaine sont absents. Ces régions nécessitent une protection spécifique parce les conditions écologiques permettent l'établissement de ces organismes. Pour cette raison des zones protégées (ZP) sont délimitées, dans lesquelles seul le matériel végétal accompagné d'un passeport ZP a le droit d'entrer. Seulement des établissements des zones protégées spécifiques ou des établissements, qui satisfont des exigences spécifiques, peuvent établir un passeport ZP.

En Suisse, a été définie une zone protégée concernant le feu bactérien (*Erwinia amylovora*) une zone protégée concernant la flavescente dorée.

Les plantes suivantes (plantes hôte du feu bactérien) doivent le cas échéant être accompagnées par un passeport ZP-b2\*: *Amelanchier*, *Chaenomeles*, *Crataegus*, *Cydonia*, *Eriobotrya*, *Malus*, *Mespilus*, *Pyracantha*, *Pyrus* et *Sorbus*.

Les plantes de vigne doivent être accompagné par un passeport ZP-d4

Dans quelques pays de l'UE, il existe des zones protégées pour les organismes de quarantaine suivants:

POMMES DE TERRE: *Globodera pallida*, beet necrotic yellow vein virus, *Leptinotarsa decemlineata*

VIGNE: *Daktulosphaera vitifoliae*

HARICOTS: *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens*

DIVERSES PLANTES: *Bemisia tabaci*, *Liriomyza bryoniae*, tomato spotted wilt virus.

Puisque la Suisse n'est pas disposée à établir des passeports phytosanitaires ZP adéquats, généralement, ce matériel végétal suisse ne peut être livrée dans des zones protégées correspondantes.

\*L'importation, la production et la mise dans le commerce des genres suivants sont interdites en Suisse:

- *Cotoneaster*

- *Photinia* (*Stranvaesia*)  *davidiana*.

[OFAG - Mise en circulation de plantes<sup>\(6\)</sup>](#) 

#### Zones protégées ...

... en Suisse

[Zone protégée par rapport au feu bactérien<sup>\(7\)</sup>](#)

[Zone protégée par rapport à la flavescence dorée<sup>\(8\)</sup>](#)

... dans l'UE

[Zones protégées UE<sup>\(9\)</sup>](#) 

#### Tous les liens de cette(s) page(s)

1. [http://www.facebook.com/sharer.php?  
u=http://www.agroscope.admin.ch/index\\_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?  
lang%3Dfr%26print\\_style%3Dyes](http://www.facebook.com/sharer.php?u=http://www.agroscope.admin.ch/index_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?lang%3Dfr%26print_style%3Dyes)
2. <http://twitter.com/home?status=Passeport+phytosanitaire>  
[http://www.agroscope.admin.ch/index\\_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?  
lang%3Dfr%26print\\_style%3Dyes](http://www.agroscope.admin.ch/index_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?lang%3Dfr%26print_style%3Dyes)
3. [https://plus.google.com/share?  
uri=http://www.agroscope.admin.ch/index\\_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?  
lang%3Dfr%26print\\_style%3Dyes](https://plus.google.com/share?uri=http://www.agroscope.admin.ch/index_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?lang%3Dfr%26print_style%3Dyes)
4. [http://www.linkedin.com/shareArticle?  
uri=http://www.agroscope.admin.ch/index\\_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?  
lang%3Dfr%26print\\_style%3Dyes](http://www.linkedin.com/shareArticle?url=http://www.agroscope.admin.ch/index_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?lang%3Dfr%26print_style%3Dyes)
5. [http://www.youtube.com/agroscopevideo?  
uri=http://www.agroscope.admin.ch/index\\_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?  
lang%3Dfr%26print\\_style%3Dyes](http://www.youtube.com/agroscopevideo?url=http://www.agroscope.admin.ch/index_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?lang%3Dfr%26print_style%3Dyes)
6. <http://www.blw.admin.ch/themen/00012/01153/01158/index.html?lang=fr>
7. [http://www.agroscope.admin.ch/php/modules/links/gotoLink.php?  
lang=fr&dienst=ACW&link=%2Fthemen%2F00576%2F00956%2F01113%2F01116%  
2Findex.html%3Flang%3Dfr](http://www.agroscope.admin.ch/php/modules/links/gotoLink.php?lang=fr&dienst=ACW&link=%2Fthemen%2F00576%2F00956%2F01113%2F01116%2Findex.html%3Flang%3Dfr)
8. <http://www.agroscope.admin.ch/aktuell/00020/index.html?lang=fr&msg-id=37052>
9. [http://ec.europa.eu/food/plant/organisms/protected/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/food/plant/organisms/protected/index_fr.htm)

Agroscope

[http://www.agroscope.admin.ch/index\\_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?lang=fr](http://www.agroscope.admin.ch/index_phytosanitaire/02224/02236/02271/index.html?lang=fr)